

\* ProCare Tex 10 MA

Date de révision: 12.04.2023

# 7020006220

Version: 1 / BE

Master No. MA-211

Date d'impression 12.04.2023

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

**Nom commercial**

ProCare Tex 10 MA

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation de la substance/mélange**

Détergents

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Adresse/Fournisseur**

Miele & Cie. KG  
Carl-Miele-Str. 29  
33332 Gütersloh  
No. de téléphone +49 5241 89 0  
No. Fax +49 5241 89 2090  
Web: [www.miele-professional.com](http://www.miele-professional.com)

**Adresse/fabricant**

BÜFA Cleaning GmbH & Co. KG  
August-Hanken-Str. 30  
26125 Oldenburg  
No. de téléphone +49 441 9317 0  
No. Fax +49 441 9317 100  
Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108  
téléphone  
E-Mail [sds-cleaning@buefa.de](mailto:sds-cleaning@buefa.de)

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59  
Centre Antipoisons Belge: 070 245 245

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Eye Dam. 1 H318  
Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.  
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008****Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

\* ProCare Tex 10 MA

Date de révision: 12.04.2023

# 7020006220

Version: 1 / BE

Master No. MA-211

Date d'impression 12.04.2023

### Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

### Conseils de prudence

P280.6 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16 alkyl glycosides; D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

### 2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

##### D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16 alkyl glycosides

No. CAS	110615-47-9
No. EINECS	600-975-8
Numéro d'enregistrement	01-2119489418-23-XXXX
Concentration	>= 3 < 10 %
Eye Dam. 1	H318
Skin Irrit. 2	H315

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1	H318	>= 12 %
Skin Irrit. 2	H315	>= 30 %

##### D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

No. CAS	68515-73-1
No. EINECS	500-220-1
Numéro d'enregistrement	01-2119488530-36-XXXX
Concentration	>= 3 < 10 %
Eye Dam. 1	H318

#### Autres ingrédients

##### Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)

No. CAS	25322-68-3	No. EINECS	500-038-2
Numéro d'enregistrement	01-2119958801-32-XXXX		
Concentration	>= 1 < 10 %		[3]

#### Notent

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle  
 Pour l'explication des abréviations voir section 16.

\* ProCare Tex 10 MA

Date de révision: 12.04.2023

# 7020006220

Version: 1 / BE

Master No. MA-211

Date d'impression 12.04.2023

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

#### **En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### **En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

#### **En cas de contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

#### **En cas d'ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'information disponible

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'information disponible

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Enveloppes vides peuvent contenir les restes du produit et c'est pourquoi il est nécessaire les traiter prudemment. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position

\* ProCare Tex 10 MA

Date de révision: 12.04.2023

# 7020006220

Version: 1 / BE

Master No. MA-211

Date d'impression 12.04.2023

verticale.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Equipement de protection individuelle doit être conforme avec la Règlement (CE) 2016/425 du Conseil et aux normes CEN résultant de leur part. Les informations suivantes sur les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être comprises comme des suggestions. La sélection des EPI nécessaires doit être envisagée par l'employeur en fonction des activités à réaliser et des conditions. S'il est déterminé lors de l'évaluation des risques sur site qu'il n'y a pas de danger pour l'employé, il n'est pas nécessaire de porter d'EPI ou la portée de l'EPI à utiliser peut être ajustée en conséquence.

#### Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

#### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>=	0,6	mm
Temps de pénétration	>	480	min

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

#### Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

#### Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	liquide		
Couleur	jaunâtre		
Odeur	odeur spécifique au produit		
Point de fusion			
Remarque	non déterminé		
Point d'ébullition			
Remarque	non déterminé		
Inflammabilité			
évaluation	non déterminé		
Limites des explosibilité			
Remarque	non déterminé		
Point d'éclair			
Valeur	>	100	°C
Température d'inflammabilité			

\* ProCare Tex 10 MA

Date de révision: 12.04.2023

# 7020006220

Version: 1 / BE

Master No. MA-211

Date d'impression 12.04.2023

Remarque non déterminé

**Décomposition thermique**

Remarque Non pertinent

**valeur pH**

Valeur env. 9,5

**Viscosité**Valeur 14 s  
température 20 °C  
méthode DIN 53211 4 mm**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

**coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow)**

Remarque Non pertinent

**Pression de vapeur**

Remarque non déterminé

**Densité**

Valeur env. 1,03 kg/l

**Densité de vapeur**

Remarque non déterminé

**Caractéristiques des particules**

Remarque non pertinent (liquide)

**9.2. Autres informations****La limite de l'odeur**

Remarque N'est disponible

**Hydrosolubilité**

Remarque miscible

**Temps d'écoulement**Valeur env. 14 s  
température 20 °C  
méthode DIN 53211 4 mm**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

**Décomposition thermique**

Remarque Non pertinent

**10.5. Matières incompatibles**

Aucuns connus.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

\* ProCare Tex 10 MA

Date de révision: 12.04.2023

# 7020006220

Version: 1 / BE

Master No. MA-211

Date d'impression 12.04.2023

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë par voie orale**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité aiguë par inhalation**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Corrosion/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **lésions oculaires graves/irritation oculaire**

évaluation Corrosif  
Les critères de classification sont remplis.

#### **sensibilisation**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Mutagénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**

##### **Exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **11.2 Informations sur les autres dangers**

#### **Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

#### **Toxicité pour les poissons**

##### **D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides**

Substance de référence	D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		
Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	1,8		mg/l
Durée d'exposition	28	d	

#### **Toxicité pour les daphnies**

##### **D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides**

Substance de référence	D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		
------------------------	--	--	--

\* ProCare Tex 10 MA

Date de révision: 12.04.2023

# 7020006220

Version: 1 / BE

Master No. MA-211

Date d'impression 12.04.2023

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 100		mg/l
Durée d'exposition méthode	48	h	
	OCDE 202		

#### Toxicité pour les algues

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

#### Toxicité pour les bactéries

##### D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

Substance de référence	D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		
Espèces	Pseudomonas putida		
CE50	> 560		mg/l
Durée d'exposition	6	h	

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

##### Biodégradabilité

##### D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

Substance de référence	D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		
Valeur	> 99,4		%
Durée de l'essai évaluation	28	d	
	Facilement biodégradable (critères OCDE)		

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

##### coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow)

Remarque Non pertinent

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

##### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

##### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

\* ProCare Tex 10 MA

Date de révision: 12.04.2023

# 7020006220

Version: 1 / BE

Master No. MA-211

Date d'impression 12.04.2023

### Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-
Carte pour désignation du danger		
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-

### Information pour tous les modes de transport

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

### Autres informations

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Composants (règlement (CE) no 648/2004)

15 % ou plus, mais moins de 30 %:

agents de surface non ioniques

moins de 5 %:

polycarboxylates

#### COV

COV (CE) 0 %

#### Autres informations

Le produit ne contient pas d'ingrédients inclus : dans la liste des substances candidates reportée dans l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.



\* ProCare Tex 10 MA

Date de révision: 12.04.2023

# 7020006220

Version: 1 / BE

Master No. MA-211

Date d'impression 12.04.2023

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :**

Eye Dam. 1                      H318                      Méthode de calcul

### **mentions de danger H-de la rubrique 2/3**

H315                      Provoque une irritation cutanée.

H318                      Provoque de graves lésions des yeux.

### **catégories de danger CLP de la rubrique 2/3**

Eye Dam. 1                      Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Skin Irrit. 2                      Irritation cutanée, Catégorie 2

### **abréviations**

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

GGVSee: Gefahrgutverordnung See

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

CAS: Chemical Abstracts Service

EAK: Europäischer Abfallkatalog

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

VOC: Volatile Organic Compound

GefStoffV: Gefahrstoffverordnung

TA Luft: Technische Anleitung zur Reinhaltung der Luft

INCI: International Nomenclature of Cosmetic Ingredients

n.a.g.: nicht anders genannt

MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration

AGW: Arbeitsplatzgrenzwert

BGW: Biologischer Grenzwert

TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe

OEL: Occupational exposure limit

SUVA: Schweizerische Unfallversicherungsanstalt

WEL: Workplace exposure limit

MAC: Maximale aanvaarde concentratie (Netherlands)

MEL: Maximum exposure limits

NOEL: No observable effect level

NOEC: No observable effect concentration

LD: Lethal dose

LC: Lethal concentration

LLC: Lowest lethal concentration

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

SVHC: Substances of very high concern

DNEL: Derived no effect level

DMEL: Derived minimal effect level

PNEC: Predicted no effect concentration

PEC: Predicted environmental concentration

GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals

REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals

UN: United Nations

EG: Europäische Gemeinschaft

EWG: Europäische Wirtschaftsgemeinschaft

EU: European Union

HSNO: Hazardous Substances and New Organisms Act (New Zealand)

ATE: Acute Toxicity Estimate

---

\* ProCare Tex 10 MA

Date de révision: 12.04.2023

# 7020006220

Version: 1 / BE

Master No. MA-211

Date d'impression 12.04.2023

---

STOT: Specific Target Organ Toxicity

**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.